le Cactus agathois

Périodique d'informations agathoises

N°6
0,50 €
AVRIL 2010

L'edito

Il y a peu, le Canard enchaîné a sorti un remarquable article, intitulé : « le Guide Ripoux des élus de la Riviera ». Une bonne partie du contenu de cet article pourrait être transposée dans notre ville. Pas étonnant que la délinquance soit si importante en Agde, thème de nos articles en p 1 et 4. Quatre morts violentes en Agde en quelques semaines, même s'il y a là-dedans des affaires privées, cela ne saurait être un pur hasard... Le non respect de la loi par ceux qui devraient l'incarner est une des causes qui tirent notre ville vers le bas et y attirent la pègre…

Avec ce numéro 6, notre journal fête son premier anniversaire. Sa distribution couvre maintenant près de 90% de la ville. En 10 mois, il a quintuplé le nombre de ses abonnés. Il est fort de sa totale indépendance. Vous la conforterez en vous réabonnant ou en vous abonnant !

L'équipe de rédaction

Directeur de la publication :
Pierre ANTONMATTEI
Dépôt Légal : Avril 2009
Date de parution : Avril 2010
N°ISSN : en cours
Pour tous vos courriers, écrivez-nous à :
Le Cactus Agathois - BP 620,
34 305 Le Cap d'Agde Cedex
ou par mail :
lecactusagathois@free.fr
Tél. 04 67 21 23 25
Imprimé à 15000 exemplaires sur papier recyclé
Cyclus par FM Graphic - 34130 MAUGUIO

Lutte anti délinquance :

le maire pas crédible

De cette histoire, vous n'avez jamais entendu parler, tant la municipalité s'est montrée d'une discrétion de violette. Au printemps 2008 une opération menée par la PJ de Montpellier a fait tomber un réseau de trafiquants de drogue qui utilisait pour leur petit business… une camionnette de la mairie d'Agde, dont l'un d'eux était l'employé. Tiens, y aurait-il eu par hasard des clients parmi des pontes de la municipalité ? Peut-être ceux prompts à s'échauffer tellement la bile qu'ils font le coup de poing inconsidérément ? Toujours est-il que les trafiquants en question ont écopé de diverses peines, la plupart de prison ferme. Curieusement, la mairie a mis de longs mois pour suspendre le salaire de son employé fautif, après sa mise en détention. Or en pareille circonstance, c'est en général ce que fait tout de suite l'employeur, privé comme public… Et puis, coucou, il paraîtrait qu'on pourrait revoir le fautif parmi les effectifs de l'agglo, présidée par le maire. En voilà une touchante sollicitude…

Notre maire, il est vrai, est un peu coutumier de choix un peu étranges : jadis, il avait nommé responsable de la sécurité du camp naturiste un délinquant recherché par Interpol. Et plusieurs de ses proches sont loin d'être « clean », à commencer par celui qui a joué les shérifs, l'été dernier au camp naturiste, dans une voiture avec gyrophare, en toute illégalité…

Constat confirmé du côté de sa police municipale. Certains de ses éléments seraient ils plus enclins à jouer les agents électoraux qu'à faire leur métier ? Sont-ils vraiment empressés à sanctionner petite délinquance et incivilités qui pourrissent quotidiennement la vie des Agathois ? Il ne semble pas qu'ils sermonnent beaucoup les gamins (et leurs parents) qui foncent sans casques sur des quads dans un boucan d'enfer à travers les ruelles de la vieille ville, au risque de se tuer ou de tuer d'autres gamins ! Par contre, mettre des contraventions à des citoyens ordinaires, ça ils savent le faire ! Rien à redire, dès lors qu'il y a infraction, mais il y a un tout petit hic : certains d'entre eux n'auraient-ils pas une bizarre tendance à « oublier » d'autres voitures, roulant souvent sans assurance, appartenant à des « amis » de la municipalité, parfois ayant eu affaire à la justice…

Bref, ce maire n'a décidément pas le bon profil pour combattre la délinquance. Comme l'écrivait en substance, il y a peu, dans un journal local, un des membres de son propre parti, pour être crédible dans ce domaine, encore faudrait-il qu'il soit exemplaire…

PA

Cinq jours dans le noir !

Du 8 au 12 février, période où le jour décline tôt, les rues du centre ville , rue de l'amour, rue Montesquieu, du concile , etc., **sont restées plongées dans le noir total**, sans éclairage public…et cela malgré les appels quotidiens des commerçants et des habitants, à la mairie comme aux services techniques, qui n'ont répondu que de manière désinvolte et chaque fois étonnée….

Il a fallu que les habitants appellent eux-mêmes la Société d'Equipement d'Electricité Générale (SEEG), pour qu'**enfin on leur rétablisse le courant au bout de cinq jours…**et que la mairie annonce aux habitants que le nécessaire venait d'être réalisé… ! De qui se moque-t-on ? Bravo pour la sécurité et merci pour le petit coup de pouce au chiffre d'affaire déjà si mal en point. A moins qu'il ne s'agisse d'une nouvelle mesure d'économie budgétaire…

NM

SEBLI : où va l'argent ?

Au conseil municipal, début février, examen des comptes de la Sebli. Rappelons qu'il s'agit de la société d'économie mixte, basée à Béziers ; à laquelle depuis 2003, la ville d'Agde a confié la rénovation du centre ville, lui octroyant 917 000 euros de subvention, plus une rallonge de 711 000 décidée au cours de ce conseil. Avec quel résultat ?

Seulement 10 logements réhabilités et 14 en attente de réhabilitation, où 1.869.540 euros ont déjà été dépensés sans que de quelconques travaux aient commencé. La raison invoquée sur le surcoût d'un des projets ? L'existence de murs porteurs en pisé, ce que tout maçon expérimenté aurait détecté au premier coup d'œil à moins que ces murs aient été entièrement masqués par un coffrage. Et encore, les testeurs à ultrasons sont conçus pour détecter la nature d'une matière quand on a un doute et sont en vente libre. Revenons au rapport, **il affiche un déficit cumulé de 3.146.000 euros** qui sera comblé par un emprunt au Crédit Agricole pour 5/6ème et un apport de la Caisse des Dépôts et Consignation pour le reste. Mais comblé par qui ?

A raison de 10 logements réalisés en 6 ans avec un déficit de 3 millions d'Euros à quelle date le plan de réhabilitation du Centre Ville sera-t-il terminé et quel sera le déficit ? A la Saint-Glin-Glin, mais le déficit aura-t-il été perdu pour tout le monde ?

Dominique Antonmattei

Où va l'argent ? Euh…dans les matières premières !

« Sénatus Consulto », Quezaco ?

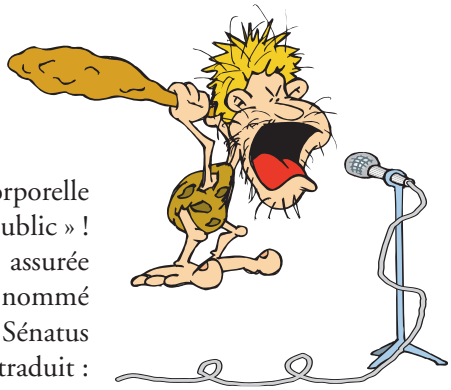

Pour faire dans le genre « branché », notre maire a envoyé son premier adjoint à Paris suivre des stages « d'expression orale, corporelle et prise de parole en public » ! Cette formation est assurée par un organisme nommé pompeusement « Sénatus Consulto », ce qui se traduit : « par décret du Sénat ».

A 500 € la journée, restons simples ! Vaste programme qui entraine notre adjoint « stagiaire » à suivre une formation qui dépasse l'entendement :

- 1ère phase : séduire, informer, convaincre
- 2ème phase : cohérence entre le corps et parole
- 3ème phase : approche de la méthode CLERE (Conscience, Liberté, Expressivité, Réciprocité, Efficacité), etc…

Bien entendu, outre les frais de stage, les déplacements, l'hébergement et les repas du stagiaire sont **pris intégralement en charge par la mairie, donc par nous, contribuables agathois**, noblesse oblige. Dopé par cette formation, notre premier, adjoint, de retour au pays, multiplie les interventions publiques… Hélas, ce ne sont que bégaiements, voix éteinte, regards fuyants, discours plats, incolores et inodores. Encore un investissement bien inutile pour le contribuable, qui, une fois de plus, n'a pas été consulté…

FL

Villégiature, quand tu nous tiens…

Dans cette résidence du Cap, Agde marine 2, les copropriétaires ne sont pas à la fête en réunion d'assemblée générale. De gros intérêts doivent être en jeu, car personne n'est autorisé à y mettre son nez. Entre le syndic, le bien connu M. B… (encore un « ami » du maire), très présent au Cap et le président du conseil syndical règne une connivence bien huilée.

Quelques indicateurs d'ambiance : ***lettre recommandée qui « n'arrive pas »*** quand une copropriétaire demande d'effectuer des travaux d'entretien dans la cage d'escaliers ou des travaux de voirie ; ***propriétaires sommés de se taire*** car ils devraient s'estimer bien contents qu'un « brave bénévole » s'occupe de la gestion du conseil syndical, depuis 30 ans, une paille… ; ***appels de fonds répétés*** alors que la copropriété détient assez de réserves pour soutenir un siège ; ***expert comptable sorti d'un chapeau***, de façon à écarter tout examen des factures et règlements par qui que ce soit d'autre ; ***pouvoirs distribués discrétionnairement*** par les membres du conseil syndical à des copropriétaires « conciliants » ; commerçants qui bataillent pour un morceau de terrasse ou un éclairage sans obtenir ni écoute ni prise en compte.

Bref, tout le contraire d'une gestion saine et conviviale ! A qui donc profitent toutes ces zones d'ombre ?

MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...

Au Cap, des résidents priés de repasser à la caisse !

Un beau matin de janvier, surprise à l'arrière de la résidence le Beaupré, côté rue des Chaînes : 8 places de parking public au fond de la rue purement et simplement supprimées ! Plus que 2 places de stationnement réservées aux livraisons, au sol un badigeon de bandes blanches et rouges rutilantes et autour, des barrières ! Ces immeubles «Mare nostrum, Le Beaupré...» avaient pourtant été vendus sur le thème « Au Cap il est facile de se garer ». Moins de place pour les « caisses » des résidents, mais, eux, **ils vont y passer, à la caisse**, pour pouvoir se garer…

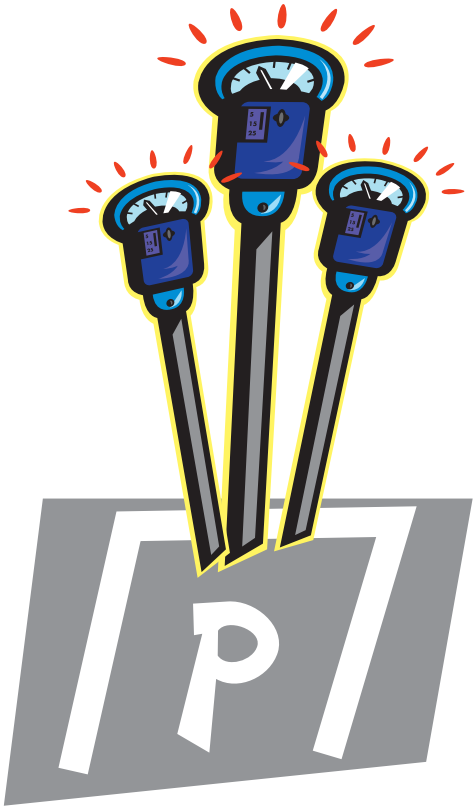

Pénitence ?

La lecture des gazettes nous a appris que notre député maire faisait partie de la commission spéciale de l'assemblée nationale sur les violences faites aux femmes. Si ce n'était pas un sujet sérieux, au Cactus, on en serait mort de rire !

Chauffard ivre, police municipale inerte

Dimanche 28 février, 8h du matin, un jeune conducteur remonte à toute vitesse la rue Jean-Jacques Rousseau. Au niveau de la route de Sète, il percute le muret sur sa droite, rebondit et s'immobilise dans un grand fracas, en plein travers de la chaussée, heureusement indemne. Par chance, pas d'autre voiture ni de piéton, sinon il y aurait eu mort d'homme ! Arrivée de la police nationale, qui sous-traite l'affaire à la municipale. Que fait celle-ci ? A la stupéfaction des témoins, tout simplement **rien**, elle attend qu'un membre de sa famille vienne chercher le conducteur, manifestement ivre, qui bredouille. Ni ballon pour contrôler son alcoolémie, ni même un PV ! Relation ou passe droit ?

Faveurs illégales

Il y a peu, le maire somme un chef de service de la mairie de donner à un de ses « amis d'enfance », récemment embauché, les mots de passe aux logiciels de tout le système informatique de la mairie ! Refus de l'intéressé, qui exige un ordre écrit. Il est en effet **illégal** de donner à un tiers non concerné l'accès à des données confidentielles. Tiens, pourquoi cette étrange bonne manière du maire envers « son ami » ?

Carpostal, suite et sans doute pas fin…

Moult tapage ces derniers temps sur la soit-disant amélioration des transports par car assurés par la société Carpostal à Agde. Mais comment se fait-il que des Agathois, furieux, soient en train de créer une association d'usagers pour protester contre ces « innovations » ? Belle merveille, en effet que d'avoir **supprimé tout transport les dimanches et jours fériés** ! Très intelligent, juste avant les fêtes de Pâques dans une station sensée être un haut lieu touristique ! Très malin aussi que le seul car amenant les ouvriers sur la zone industrielle n'arrive qu'à 9h30 le matin…

Ma binette partout

11 fois la tête de d'Ettore dans la dernière livraison du journal de la ville, avec toujours autant d'esbrouffe ! Aurait-il une pente à remonter ? Une bonne initiative pourtant, la présentation des commerces du centre ville. Dommage que deux ou trois de ses opposants, eux aussi commerçants, aient été « oubliés », pur hasard sans doute…. Et gare au retour de bâton de la réalité ! Des touristes rencontrés par le Cactus et perdus dans le centre ville cherchaient sans succès - et pour cause - le « quartier commerçant qu'ils avaient vu sur la revue de la mairie…. » !

Courrier des lecteurs

Je me permets de vous écrire pour vous féliciter de dénoncer tous les problèmes au sein de la municipalité actuelle qui a plus l'air, sous cette nouvelle ère, d'une petite mafia que d'autre chose…. NB

Je m'étonne qu'un maire et sa commission des finances inscrivent comme certaines dans leur budget des rentrées émanant d'un casino, surtout en cette période difficile pour tous. Mais ce n'est pas grave quand on peut facilement taper dans la poche des « voisins «. Etrange conception d'un budget prévisionnel… JMG

Qu'en est-t-il du bilan de la sécurité, ou plutôt de l'insécurité en Agde ? Notre député-maire affirme à qui veut l'entendre que son action donne sur ce plan de bons résultats. Il n'en n'est rien, bien au contraire, **la situation s'aggrave** d'année en année….

Les statistiques de la délinquance en 2009, parues en 2010, sont éloquentes : les délits constatés progressent de 5,9% par rapport à 2008. Est-ce que la police ferait mieux son travail ? Plus active, elle enregistrerait plus de méfaits ? Ou bien, est-ce le nombre de délits qui augmente ? Simultanément, le nombre de délits élucidés est en diminution de 0,5% sur la même période…

La délinquance de voie publique est en nette hausse, + 5,3%, les vols et les recels progressent aussi, + 5,2%, sans parler du nombre de cambriolages, toujours croissant, + 9% !

Plus frappant encore, **la criminalité organisée et la délinquance spécialisée font un véritable bond, + 38,5%** ! Le nombre de personnes écrouées (une cinquantaine en 2009) augmente de 25%... Agde serait elle un repaire de voyous ?

Ces chiffres inquiétants sont officiels, ils ont été publiés au début de 2010 par la préfecture de l'Hérault…

Oscar Tourbes

Le Cactus propose…

… la construction d'une passerelle pédestre d'une rive à l'autre de l'Hérault au niveau de la place de la Marine ; pour permettre aux Agathois et aux touristes d'utiliser le parking en face, actuellement presque toujours vide, car trop actuellement éloigné à pied du centre. Autre avantage, rapprocher la gare d'une bonne partie de la ville d'Agde, sachant que nombre d'Agathois travaillent à Béziers ou Montpellier. Et en plus, ce serait une réalisation susceptible de devenir un lieu de promenade attractif. Donc une bonne idée, parfois évoquée par différentes municipalités, y compris l'actuelle, mais jamais concrétisée. Trop cher ? Beaucoup moins en tout cas qu'un centre nautique disproportionné et ruineux…

Dernier de la classe

Le maire ne cesse de se féliciter de l'action qu'il mène en tant que député, au bénéfice de ses administrés. Mais que fait-il vraiment à l'Assemblée Nationale? Pour s'en rendre compte, rien de plus facile. Le Cactus conseille à tous ses lecteurs de se rendre sur le site «nosdéputés.com» pour apprécier les performances de l'intéressé. Cet observatoire citoyen de l'action des parlementaires classe chaque élu sur la réalité de son travail. Et là, çà va mal pour le député D'Ettore!

Le tableau récapitulatif de son activité est en effet aussi plat qu'une limande et, dans le détail, celui-ci se retrouve régulièrement classé parmi les 150 derniers de l'Assemblée, que ce soit pour la participation aux séances, les présences et interventions en commission, ou encore les questions orales au gouvernement. Bref, notre excellent député n'en rame pas une. Mais que peut-il donc bien faire à Paris s'il prétend y être pourtant si régulièrement présent?

BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM ..... **PRÉNOM** .....

ADRESSE .....

.....

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

❏ 10 euros (abonnement) ❏ 20 euros (abonnement et maxi soutien)

❏ 50 euros (abonnement et méga soutien) ❏ 100 euros (abonnement et giga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

BP 620 - 34 305 Le Cap d'Agde Cedex Signature obligatoire :